



Réunion du groupe-pays Madagascar Le vendredi 5 février 2010

Dates à retenir :

4 mai « L'eau et l'assainissement à Madagascar : enjeux du secteur et rôle de la coopération décentralisée et non gouvernementale », une réunion pS-Eau & Cités Unies France (9h30-16h, à Cités Unies France)

juin (date à définir) : une journée à destination des nouveaux élus régionaux

5-6 juillet : Forum de la Coopération internationale des collectivités, Palais des Congrès, Paris : dont l'Assemblée générale de Cités Unies France et une réunion du groupe-pays Madagascar (5 juillet, 16h30 -18h)

Compte-rendu

Mars 2010

Le président du groupe-pays Madagascar de Cités Unies France, M. Alain Huard, rappelle que celui-ci ne s'était pas réuni depuis un certain temps, en raison de la situation politique à Madagascar. Néanmoins, au cours des derniers mois, Cités Unies France s'est attaché à conseiller les collectivités quant à leurs partenariats, en lien avec l'Ambassade de France à Madagascar et le Ministère des Affaires étrangères et européennes, ainsi qu'à leur fournir des informations en provenance de Madagascar.

1. Echanges avec M. Jean-Marc Châtaigner, Ambassadeur de France à Madagascar : quelles conséquences de la crise politique et économique malgache pour la coopération décentralisée ?

L'Ambassadeur rappelle dans un premier temps qu'il n'est en poste à Madagascar que depuis 10 mois, et qu'il n'a donc été témoin de la crise malgache que depuis cette période. Il insiste sur le fait que la coopération décentralisée est très développée à Madagascar et qu'en dépit de la crise de nombreuses missions (soient élus ou techniciens des collectivités territoriales), ont pu se poursuivre au cours de l'année 2009, ce qui pose la question de « comment intervenir à Madagascar ? », et « comment la crise affecte les partenariats de coopération décentralisée ? ».

a) Une situation fragilisée et fragile

La situation actuelle à Madagascar est instable et volatile, ce qui rend impossible toute prévision quant aux évolutions de cette situation à moyen et long terme. La société malgache est fragilisée par cette crise systémique même si la vie politique malgache est traditionnellement mouvementée.

La société malgache est divisée par des clivages ethniques traditionnels (Hauts Plateaux, zones côtières et entre côtières), mais ces clivages sont aujourd'hui renforcés par de nouvelles divisions, notamment religieuses. La période socialiste avait permis de réunifier les Églises afin de sauvegarder leur position dans une démarche œcuménique. Aujourd'hui ces Églises - luthériennes, catholiques, anglicanes, protestantes- sont éclatées en en fonction de leur soutien aux différents partis politiques. D'autres clivages, entre grandes familles de l'île et entre générations, accentuent les divisions de la société malgache. Au niveau social, on constate une augmentation des inégalités, qui deviennent de plus en plus visibles. La perception des écarts de richesse s'est accentuée depuis quelques mois. Les inégalités sont l'une des clefs de lecture de la crise de janvier et février 2009, et notamment des émeutes et des pillages. Ces émeutes ont fait naître chez la classe dirigeante une méfiance face à la pression de la rue. Il existe également de nombreux clivages politiques. Il en résulte un paysage politique morcelé, peu structuré, faiblement idéologisé, où les candidats n'ont pas de vision stratégique et programmatique du pays à long terme.

Concernant la résolution de la crise, le processus de médiation internationale a été soutenu par la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe) et l'Union Africaine. Faute de volonté sincère de les appliquer, les accords de Maputo et d'Addis Abeba n'ont pu être mis en œuvre. Les dérives récentes du processus politique, avec des provocations de part et d'autre, ont contribué à renforcer la fragilité et la volatilité du contexte politique. Néanmoins, les tentatives de médiation se poursuivent.

b) Présentation de la vision objective et réaliste des intérêts français

Madagascar représente un millième du commerce extérieur français et se situe à la 83^e destination pour les Investissements Directs à l'Étranger. Contrairement aux allégations faites par certains, la France n'a pas d'intérêt caché pour le sous-sol malgache : les principaux investissements miniers faits ces dernières années (Sherrit Ambatovy, QMM-QUT Madagascar Minerals, ...) ne sont pas français. Total est la dernière compagnie française à posséder un

contrat d'exploration avec la société nationale malgache (permis accordé en août 2008 par le Président Marc Ravalomanana), sur les 17 permis accordés. La décision définitive d'exploitation ne sera pas prise avant 2015 en prenant en compte trois critères : la taille réelle du gisement de schistes bitumineux, le risque écologique important, notamment en termes de préservation de l'environnement local, et les techniques utilisables d'exploitation.

L'intérêt de la France à Madagascar est donc davantage affectif, sentimental et culturel qu'économique. 25.000 français ont été recensés sur place, comprenant de nombreuses familles franco-malgaches. Plus de 70.000 Malgaches résident sur le territoire français. 600 entreprises françaises sont présentes sur le territoire et investissent, notamment dans le tourisme. Le Crédit Agricole, qui a fermé toutes ses filières en Afrique subsaharienne, a maintenu celle de Madagascar. La présence de nombreuses organisations de solidarité internationale françaises intervenant à Madagascar, le nombre de partenariats de coopération décentralisée et de volontaires français présents sur place, confirme cette relation de cœur entre les deux pays.

La France a aussi un intérêt géostratégique régional et s'attache à maintenir la stabilité dans l'espace régional de développement formé avec la Réunion et Mayotte.

Madagascar est le seul pays francophone en Afrique australe, et rassemble plus de 20 millions d'habitants (50 millions en 2050). Ce territoire possède de nombreuses potentialités de développement et de compétitivité, et a toutes les capacités pour être « un dragon de l'Afrique ». La France a donc intérêt à favoriser un ordre démocratique stable, conformément aux vœux les plus profonds de la population, et à développer les capacités d'implantation de ses entreprises sur place.

L'Ambassadeur rappelle que chaque fois que Madagascar s'est retrouvé dans une phase de prédécollage économique comme en 1991, en 2002 et 2008, est arrivé une phase de crise et de cassure dans le processus politique, ce qui doit conduire à peut être mieux réfléchir sur les conditions d'un développement durable et équitable.

c) Les priorités de l'Ambassade de France à Madagascar: plan d'action pour 2010

Ce plan d'action a été présenté au ministère des Affaires étrangères et européennes.

1. Le retour à un ordre démocratique stable

La France est engagée à appuyer la construction d'institutions politiques durables garantissant l'enracinement d'un ordre démocratique stable et consolidé à Madagascar. Les élections, bien que nécessaires pour consacrer l'alternance démocratique du pays, peuvent constituer un facteur constitutif de crise, si elles ne sont pas organisées de façon transparente et inclusive. D'autres failles endémiques du système politique, notamment l'état du système judiciaire malgache, la corruption, l'absence de structuration de l'Etat de droit, doivent être endiguées afin de permettre le décollage économique de l'île. Le renforcement de mécanismes effectifs de contre-pouvoir est indispensable.

2. La lutte contre les grands trafics et la corruption

Madagascar est la porte d'entrée et de sortie de trafics de toutes natures, passage qui pourrait être utilisé si d'autres accès venaient à se fermer, notamment en Afrique de l'Ouest. L'insécurité juridique chronique ne facilite pas l'arrivée d'investisseurs étrangers. Le pillage des ressources naturelles s'inscrit dans un phénomène de népotisme de certaines grandes familles et nuit à l'image internationale de l'île (cf. trafic de bois de rose).

3. Le développement économique et social équitable et durable

La France soutient la construction d'infrastructures de base à Madagascar. Elle accompagne les politiques sociales de lutte contre la pauvreté, avec un accent particulier mis sur les secteurs sociaux (Education, santé, promotion des droits de la femme et protection de l'enfance...). La société malgache est actuellement en pleine mutation. La France s'attache donc à accompagner le pays dans sa transition démographique : la moitié de la population malgache a en effet moins de 20 ans et souffre du chômage.

4. Sauvegarder la relation franco-malgache

L'économie malgache serait fortement stimulée si elle sortait de son statut d'insularité et multipliait les contacts économiques avec l'étranger. Reconstruire la relation franco-malgache passe par l'accompagnement de cette ouverture (vers l'Afrique, l'Asie, les Etats-Unis...) afin qu'elle ne soit pas vécue intrusivement. Cette ouverture est nécessaire afin de diversifier les secteurs de l'économie malgache, ainsi que les partenaires. Peu de pays s'intéressent à Madagascar : le pays compte seulement une quinzaine d'ambassades. Seuls deux pays de l'Union Européenne sont présents à Madagascar: l'Allemagne et la France. Le Royaume-Uni a fermé son ambassade en 2005 et l'Italie en 2002.

L'Ambassadeur déconseille les visites officielles d'élus français sur le territoire malgache jusqu'aux prochaines élections. Ces visites peuvent être instrumentalisées et interprétées comme des soutiens à l'un ou l'autre des partis politiques. Néanmoins, il est important que les techniciens maintiennent les contacts avec leurs homologues malgaches, afin de ne pas perdre la relation de confiance établie. Sous réserve des avis réguliers donnés par le Consulat général de France, les techniciens peuvent également se déplacer à Madagascar, le pays étant entièrement sécurisé.

2. Retour sur la crise malgache : une sortie durable ? par Jean Fremigacci, maître de conférence d'histoire contemporaine, spécialiste de Madagascar, Centre d'études des mondes africains, Université Paris I

a) La situation politique

La crise malgache s'éternise depuis qu'Andry Rajoelina a déchiré les accords de Maputo, perdant ainsi la légitimité qu'il s'était acquise en les signant. Le pouvoir en place revient donc à son point de départ de mars 2009, quand il était accusé d'être illégal et putschiste. La situation politique actuelle repose donc à nouveau un double problème de légalité et de légitimité. Celle-ci, expression de la culture politique malgache traditionnelle, exige que le chef d'un peuple religieux comme le sont les Malgaches soit charismatique, signe qu'il a reçu son mandat autant du ciel que des électeurs. Mais si le peuple souffre trop, c'est la révolte qui devient légitime. Depuis 1972, la rue a ainsi fait et défait chroniquement les régimes successifs. Actuellement, les trois "mouvances" de l'opposition à Rajoelina sont représentées par les trois anciens présidents du pays. Mais ces candidats potentiels sont tous trois délégitimés aux yeux du peuple, soit par leur incompétence (Zafy), soit par leur bilan catastrophique (Ratsiraka), ou par leurs turpitudes étalées sur la place publique (Ravalomanana), les deux derniers portant au surplus la tache indélébile d'avoir fait tirer sur le peuple. Le F.M.I. avait ainsi suspendu son aide à Madagascar dès avant la crise actuelle, en décembre 2008, en raison d'une gestion budgétaire opaque couvrant des dépenses somptuaires comme l'achat du Boeing présidentiel. Madagascar se trouve donc plongé dans l'anarchie politique et l'anomie sociale. Cette situation renvoie à deux données de base qui sont d'ailleurs liées. D'abord, l'absence de convictions politiques claires et stables dans la classe politique, ce qui ôte à celle-ci toute crédibilité aux yeux de l'opinion, pour qui "politika" est synonyme de tromperie. Et ensuite, l'absence de structuration des partis sur la base d'une idéologie et d'un programme clairement définis. Ici, Gauche et Droite ne signifient rien. Les partis ne sont que des coteries rassemblées autour d'un *leader* disposant d'une base locale ou d'un financement, toujours exposées à des scissions

périodiques. D'où une atomisation qui décourage tout décompte et toute analyse sérieuse de ces formations. Par ailleurs, il n'existe pas à Madagascar de presse qui puisse servir de tribune aux intellectuels et de contre-pouvoir politique. La médiocrité de la masse des journaux s'explique par leurs liens avec des intérêts particuliers et une autocensure rendue inévitable par la fragilité de l'Etat de droit. Enfin, la situation actuelle s'explique aussi par un autre héritage culturel : le culte mythique du consensus, la vision du peuple malgache comme une grande famille dans laquelle il faut atteindre l'unanimité, ce qui a pour résultat l'intolérance vis-à-vis des opposants éventuels, toujours perçus comme traîtres ou vendus. Les élections à Madagascar ont ainsi toujours été un moment du combat politique, elles n'y mettent pas un terme et ne sont pas l'expression du compromis démocratique.

2) La situation économique

Madagascar représente un faible poids dans l'économie mondiale. Le secteur le plus prometteur de l'économie malgache, le tourisme, est en crise depuis les émeutes de janvier 2009 : les recettes du tourisme ont diminué de 56% en 2009 par rapport à 2008. D'autres secteurs sont également touchés par la crise comme ceux de la vanille (dont le prix a chuté de plus de 80%), du girofle, du café et des crevettes.

Le Fonds Monétaire International a arrêté ses décaissements depuis décembre 2008 ainsi que son programme FRPC (Facilités pour le Réduction de la Pauvreté et la Croissance).

Madagascar a également été évincé de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act), un système de préférence douanière mis en place par les États-Unis, qui permet aux pays membres de bénéficier de tarifs douaniers avantageux, notamment pour leurs exportations de textile. Cette éviction risque de faire chuter de 80% les exportations de textile malgache vers les États-Unis. De nombreuses entreprises des zones franches ont déjà dû procéder à des licenciements massifs.

Concernant le pillage économique, un rapport a été soumis lors du sommet de Copenhague de décembre 2009 sur le pillage du bois de rose. Ce bois sort du territoire malgache par un trafic de contrebande, ce qui représente une perte de richesses pour le pays, évaluée au quart des exportations, et contribue à la destruction des parcs nationaux. On note également l'existence de trafics d'or. Si la situation économique actuelle persiste, la banque centrale malgache sera inévitablement amenée à dévaluer la monnaie.

Quelles sont les opportunités de sortie de crise politique?

M. Fremigacci considère qu'un renouvellement de la classe politique malgache serait salutaire pour le pays. Il rappelle que la corruption a un caractère politique mais aussi et surtout sociologique à Madagascar. Elle est fondée sur un système de clientélisme, de népotisme mais aussi d'allégeance sociale.

Madagascar a ainsi, celui lui, besoin d'une nouvelle génération d'hommes politiques qui ne soit pas discréditée dans l'imaginaire des Malgaches, et qui ait parallèlement une expérience dans la gestion des affaires publiques.

La France doit avoir une politique à Madagascar, mais elle doit clarifier ses relations avec ce pays et les reconstruire sur un pied d'égalité. Depuis 1991, date à laquelle la France avait retiré tous ses coopérants du pays, et notamment ses universitaires, il s'est produit un éloignement progressif entre les deux pays. Mais le potentiel de l'île en terme d'investissement (poids dans la sous-région de l'Océan Indien) reste stratégique pour la France.

3. Intervention du Président du consortium de solidarité avec Madagascar, Philippe Randrianarimanana

Depuis sa création en 2002 à la suite d'une mission sur la Grande Île de quelques responsables de grandes organisations de la société civile française (CEDETIM, Survie, Cimade), le Consortium de solidarité avec Madagascar (CdSM) a accompagné et soutenu les dynamiques de renforcement et de structuration de la société civile malgache. Cela s'est concrétisé par la

Convention nationale des organisations de la société civile malgache d'Antananarivo en juin 2005, dont le CdSM a été un témoin central, et qui a marqué la création d'une Plateforme nationale des organisations de la société civile de Madagascar (PFNOSCM). Le CdSM entretient des relations étroites avec la PNFOSCM et d'autres organisations ou alliances de la société civile malgache. Aujourd'hui, la PNFOSCM rassemble plus de 3500 associations dont la grande majorité au niveau communal, 22 plates-formes régionales ainsi que 11 plates-formes thématiques au niveau national (eau et assainissement, santé, éducation...). La PNFOSCM a une influence grandissante en termes de plaidoyer sur les politiques publiques malgaches.

1) Insécurité, criminalité et violence

Madagascar vit actuellement dans un climat d'insécurité diffus, surtout en milieu urbain. Il n'existe pas de statistiques officielles sur les chiffres de la délinquance, mais sa présence est recensée dans les média malgaches : homicides, crimes crapuleux, braquages, utilisation d'armes à feu et de guerre. La presse se fait également écho des trafics florissants de bois de rose, emblématiques du risque de pillage des ressources naturelles et du patrimoine dans des zones pourtant protégées. Il est à noter l'attitude ambiguë des autorités malgaches, qui affichent leur volonté de lutter contre les trafics de bois précieux mais octroient des autorisations temporaires d'exploitation à de grands opérateurs.

2) Absence d'État de droit

Le non-droit et la culture d'impunité règnent à Madagascar, à la fois dans les affaires de droit commun et dans le fonctionnement de l'État. On n'observe aucune séparation des pouvoirs ni l'existence de contre-pouvoirs. Le pays vit actuellement dans une situation extraconstitutionnelle. Il n'existe pas de texte faisant office de Loi fondamentale, car la Charte de transition qui avait été adoptée par les mouvances politiques malgaches en vue d'une sortie de crise consensuelle et inclusive a finalement été rejetée par le pouvoir de fait, tout comme les accords signés à Maputo en août 2009. Le gouvernement fonctionne par ordonnances et il n'existe plus de pouvoir législatif.

La justice n'a guère fait la preuve de son indépendance et l'on assiste à des arrestations, perquisitions et réquisitions arbitraires. Les libertés publiques sont toujours menacées. Il faut noter que si le régime précédent déchu avait un bilan déplorable en la matière, dénoncé notamment par l'opposition, les autorités actuelles affichent des dérives similaires.

Reporters Sans Frontières dénonce le retour de la censure dans les média publics et condamne l'emprisonnement de journalistes ainsi que la fermeture de radio locales. Amnesty international observe qu'il n'y a toujours pas eu d'enquête sur les homicides commis par des forces de sécurité au cours des manifestations antigouvernementales de 2009, notamment lors de la fusillade devant le palais présidentiel à Antananarivo le 7 février.

En l'absence d'un retour à un ordre constitutionnel et démocratique, Madagascar a été sanctionné par la communauté internationale. Ainsi l'Union européenne a gelé son aide à Madagascar, l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe ont suspendu le pays de leurs instances et les Etats-Unis l'ont exclu des programmes du Millenium Challenge Account et de l'AGOA.

3) Une économie exsangue

Au cours des trois premiers trimestres de 2009, le pays a connu une diminution importante des dépenses publiques par rapport à 2008, notamment au niveau des investissements publics. Cette réduction des budgets s'est répercutée sur les secteurs de la construction et des services sociaux, surtout en milieu urbain. Les secteurs du bâtiment, des industries (zones franches, textile), des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de l'hôtellerie et du tourisme, ont subi une forte perte de compétitivité ou baisse d'activités. La fermeture de nombreuses entreprises menace la capacité d'absorption de l'économie. Le secteur agricole semble mieux résister. Cette crise économique s'est traduite en un mécontentement social (multiplication des mouvements de grève). Des experts ont évoqué le risque d'émeutes de la faim si les blocages perdurent. Cette menace doit être prise au sérieux

notamment si l'on se souvient des pillages qui ont frappé les 26 et 27 janvier 2009 la capitale et des villes de province. Ces actes n'ont été suivis à ce jour d'aucune enquête, ni indemnisation.

Echanges avec la salle

- ✓ Concernant la suspension de l'aide à destination de Madagascar par les bailleurs de fonds et son impact, les intervenants rappellent que de nombreux projets de coopération bilatérale et multilatérale ont été bloqués ou annulés. Seules la Banque Africaine de Développement et la France ont maintenu leurs activités sur le territoire malgache (en les recentrant pour la France vers les secteurs sociaux, humanitaire et privé). La Banque Mondiale a interrompu ses programmes. Les Etats-Unis ont suspendu l'aide au développement dans le cadre du Millenium Challenge Account. Les autres bailleurs présents, dont l'Union européenne, ont gelé leur programme d'aide au développement, ainsi que leurs nouveaux engagements. L'aide publique au développement de la France à destination de Madagascar a été maintenue mais réorientée. Ainsi, le Contrat de Désendettement-Développement¹ a été ré-ouvert, mais concerne désormais des projets sociaux : financement de cantines scolaires du Programme Alimentaire Mondial depuis avril 2009, soutien aux actions sociales du père Pedro, soutien à des ONG qui interviennent comme opérateurs techniques dans des domaines d'intervention précis. La France a ainsi pu honorer ses engagements. De manière générale, les coopérations ont été ralenties en raison du manque de visibilité politique. Certains participants soulignent que les sanctions sur l'aide au développement n'affectent pas les dirigeants politiques mais plutôt la société malgache, ce qui aurait donc un effet contre-productif.
- ✓ Plusieurs collectivités demandent des précisions quant à la position officielle de la France concernant la situation politique malgache et la marge de manœuvre des collectivités face à cette position. Cette position a été relayée par Cités Unies France en lien avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et le ministère des Affaires étrangères et européennes. Certains représentants soulignent que déconseiller les missions d'élus sur place rend plus difficile la justification de la nécessité de pérenniser les partenariats.
- ✓ M. André Vantomme, vice-président du Conseil général de l'Oise, sénateur, et vice-président du groupe d'amitié parlementaire avec Madagascar², a reçu avec le groupe d'amitié le président de la Haute Autorité de Transition, et confirme que le blocage actuel porte bien sur la tenue d'élections comme moment de crise politique.
- ✓ Concernant la situation économique, les intervenants soulignent qu'il existe des opérateurs économiques qui ont été épargnés par la crise, comme les entreprises STAR ou FREIZE³. La stratégie de ces grands groupes consiste à se mettre hors de portée du pouvoir politique.
- ✓ Concernant les manifestations du 26 janvier et du 7 février 2009, M. Fremigacci rappelle que les Malgaches ont su bien gérer la crise en évitant l'irréparable, et notamment la guerre civile. Cependant, l'absence d'enquête sur les massacres et les arrestations paralyse la sortie de crise. Les grandes familles politiques à Madagascar ont noyauté tous les partis politiques, mais cette stratégie a permis de garantir la pérennité et la continuité du système politique. Ces grandes familles, qui ont souvent la double nationalité franco-malgache ou indo-malgache, sont souvent de grands propriétaires

¹ Mécanisme permettant d'affecter les sommes issues de la remise de la dette bilatérale à certains projets décidés en commun.

² Et rapporteur du budget de la coopération et de l'aide au développement de la France à destination de Madagascar.

³ Qui a le monopole sur les exportations de vanille à Madagascar

terriens, les intérêts politiques se confondant alors avec les intérêts fonciers.

- ✓ On assiste actuellement à une explosion de l'économie parallèle et informelle. Ce contexte de crise favorise l'émergence de nombreux trafics, puisque les verrous – bureaucratiques- traditionnels sont plus facilement contournés. Être un homme politique évite souvent d'être inculpé pour fraude fiscale et l'immunité politique s'apparente souvent à de l'impunité.
- ✓ Concernant l'impact de la crise sur les collectivités et la coopération décentralisée, les intervenants rappellent qu'on ne peut séparer les niveaux national et local. Certains groupes-pays de Cités Unies France ont déjà été confrontés à des situations politiques similaires, notamment la Mauritanie. Plusieurs collectivités soulignent que l'efficacité et la plus-value de la coopération décentralisée se manifestent justement quand l'Etat se trouve en situation de crise. Plus particulièrement, par la mission des collectivités françaises qui consiste à accompagner leurs homologues malgaches par un renforcement de capacités et un appui à la gestion des services de base.
- ✓ Certaines collectivités demandent quelle est la place des collectivités dans le plan d'action de l'ambassade et si celui-ci prend en compte la plus-value de la coopération décentralisée face à d'autres formes de coopération. Son Excellence indique que l'objectif de consolidation de l'ordre démocratique local se décline aux différents niveaux de compétences (région, commune...).
- ✓ L'élue de Mulhouse informe les participants que la ville mène actuellement un projet de réhabilitation et de gestion des marchés à Mahajanga, en partenariat avec l'Agence Française de Développement et l'IRCOD (Institut Régional de Coopération-Développement). Ce projet, d'une durée de quatre ans, a fait l'objet d'une étude de capitalisation qui sera présentée au cours du premier semestre 2010 en France et ultérieurement à Madagascar.
- ✓ L'évolution du processus de décentralisation à Madagascar et notamment le possible retour de la province comme échelon administratif menacerait la pérennité de certains partenariats de coopération décentralisée. Les régions Basse-Normandie et de Rhône-Alpes rappellent en effet que ce nouveau découpage administratif nécessiterait l'élaboration d'une nouvelle convention et le choix d'un nouveau partenaire, avec sans doute de nouvelles compétences qui ne coïncideraient pas forcément avec celle des collectivités françaises.
- ✓ Plusieurs collectivités insistent sur le problème du foncier comme facteur d'aggravation des insécurités sociales. Ce problème est particulièrement présent dans l'ouest et le nord-ouest du pays, où se superposent les droits historiques sur la terre, qui sont au fondement de l'identité malgache, et les droits des pasteurs, migrants, colons...
- ✓ Le représentant de la région Haute-Normandie déplore que les représentants des collectivités soient assimilés à des agents de l'État par les Malgaches. Souvent le travail des collectivités est confondu avec celui des ONG. De même la différence entre représentant élu et technicien est souvent éludée. Cependant, se pose la question de la cohérence de l'action des collectivités avec les plans d'action locaux -la région a ainsi appuyé la mise en place de cursus de droit public dans sa collectivité partenaire- mais aussi entre elles et avec la coopération bilatérale.
- ✓ Plusieurs collectivités demandent aux intervenants quel est le degré de légitimité des autorités locales élues, et notamment des maires, à Madagascar actuellement. Ceci serait un indicateur de la marge de manœuvre dont disposent les partenariats de coopération décentralisée dont elles rappellent le principe de liberté d'action.
- ✓ Concernant les possibilités de sortie de crise, une assemblée constituante devrait être

élue en mai à la suite des élections de mars 2010. Ces élections prendront place dans un paysage institutionnel éclaté où s'affrontent différentes visions de l'État malgache (fédératrice/ centralisateur). Le retour aux anciennes provinces, qui est régulièrement évoqué, provoquera sans doute des rivalités entre régions. Se posera également la question de l'élection ou non des chefs de région.

Conclusion

Le président du groupe-pays Madagascar demande aux collectivités locales françaises de continuer les échanges malgaches, avec les techniciens. En ce qui concerne les déplacements d'élus, il invite les collectivités françaises à se rapprocher de Cités Unies France et de l'Ambassade de France avant de partir. **L'élément prédominant est, en tout état de cause, la souffrance du peuple malgache** ; à nous de répondre présent afin de lutter contre les famines et l'état sanitaire dégradé du pays.

Il remercie tous les participants et plus particulièrement les intervenants à cette réunion, Son Excellence monsieur l'Ambassadeur de France, Monsieur le professeur Jean Fremigacci et le président du consortium de solidarité avec Madagascar.

M. l'Ambassadeur déconseille encore une fois le déplacement d'élus français sur place (si ce ne sont bien sûr pas des déplacements privés ou totalement locaux), chaque action étant instrumentalisée, et sur-interprétée comme un soutien à l'un ou l'autre des partis politiques. Les collectivités qui désirent se rendre à Madagascar doivent impérativement prévenir l'Ambassade. Il existe actuellement un sentiment anti-français diffus dans certaines couches de la population. Même si ce sentiment est très limité, il convient d'éviter de tout faire pour qu'il ne s'exacerbe pas. D'autre part, le souci de tous doit être de pacifier et de réconcilier la société malgache.

La coopération décentralisée avec Madagascar doit évoluer au niveau de ses secteurs d'intervention afin de s'adapter aux circonstances et de garantir la pérennité des partenariats. La région Aquitaine a par exemple recentré sa coopération sur l'appui budgétaire et financier : aide aux investissements publics, renforcement des capacités de gestion...

Concernant le plan d'action de l'ambassade, Son Excellence informe les participants que l'ambassade est en train de réaliser une cartographie de l'action des collectivités territoriales françaises, dont celles de la Réunion, à Madagascar. Un atlas recensant l'action des ONG sur ce même territoire est également en cours de production.

Les groupes-pays Madagascar de Cités Unies France et de l'Association des Régions de France (ARF) peuvent être utilisés pour faire remonter des exemples de bonnes pratiques, des expériences ou encore des informations en provenance du terrain. Certaines dynamiques de rapprochement et de mutualisation de moyens entre collectivités membres du groupe-pays sont à saluer.

Cités Unies France s'engage à donner aux membres du groupe-pays les contacts des plateformes régionales de la Plateforme nationale des organisations de la société civile de Madagascar (PFNOSCM).

Présents:

Intervenants :

Jean-Marc Châtaigner, Ambassadeur de France à Madagascar

Jean Fremigacci, maître de conférence d'histoire contemporaine, Université Paris I

Philippe Randrianarimanana, président du Consortium de solidarité avec Madagascar

Antoine Joly, délégué, DAECT

Alain Huard, Président du groupe-pays Madagascar, vice-président, Conseil général de l'Eure

Représentants de collectivités territoriales :

Christiane Eckert, adjointe au maire, Mulhouse
Estelle Mangold, Directrice, Mulhouse
Sigolène Saunier-Hrustic, responsable, Saint Etienne
Frédéric Lambert, chargé de mission, Saint Jean de Monts
Marc Fauvin, président du comité de jumelage, Saint Priest-en-Jarez
Max Martinez, membre, Comité de liaison des élus Plateau Est de Rouen
Anna Calvez, chargée de coopération décentralisée, Conseil général du Finistère
Clotilde Tascon-Mennetrier, vice-présidente Europe et international, Conseil général Ille et Vilaine
Sylvain Segal, chargé de mission aux relations internationales, Conseil général Ille et Vilaine
Thomas Lagathu, Conseil général Ille-et-Vilaine
Julien David, volontaire du progrès, Conseil général Ille et Vilaine
Thierry Motte, responsable des relations internationales, Conseil général de la Manche
André Vantomme, vice-président, Conseil général de l'Oise
Michèle Mouton, chargée des relations internationales, Conseil général de la Somme
Jean-Louis Piot, vice-président, Conseil général de la Somme
Alice Ferchaud, chargée de mission, Conseil général de la Vendée
Christophe Peyron, chargée de mission Conseil régional Aquitaine
Pierre-Yves Le Chat, chef de mission partenariat nord-sud, Conseil régional de Bretagne
Sylvie Couratin, Conseil régional de Bretagne
Danielle Petit-Vu, chargée de mission, Conseil régional Ile de France
Jean-Noel Baleo, directeur des relations internationales, Conseil régional Ile de France
Danielle Petit-Vu, chargée de mission, Conseil régional Ile de France
David Zaoui, chef de service, Conseil régional de Haute-Normandie
Jean-Philippe Bayon, vice-président délégué à la solidarité, Conseil régional Rhône-Alpes
Sarah Schonfeld, Chargée de mission, Conseil régional Rhône-Alpes

Autres participants :

Cécile Sicard, chargée de mission, IRCOD Alsace
Lia Chevalier, chargée de mission, Horizons Solidaires (Réseau régional Basse-Normandie)
Casimir Rakotoanosy, Vice-président, Asam Dourdan
M F Rakotoanosy, secrétaire, Asam Dourdan
Marie-Hélène Champion, Présidente, Association soutenant l'association de droit malgache
Michel Jérôme, Trésorier, Association soutenant l'association de droit malgache
André Dollfus, Cabinet Tohana
Françoise Thabeault, ONG Nazarena France
Bruno Royet, vice-président, ONG Nazarena France
Camille Al Dabaghy, chercheuse, EHES
Irène Salenson, chargée de mission, DGM/gouvernance
Aurélie Bresse, chargée de coopération, MAEE
Nicolas Wit, directeur général adjoint, Cités Unies France
Astrid Frey, chargée de mission, Cités Unies France
Charlotte Hérial, stagiaire, Cités Unies France

Excusés:

Martine Benoist, chef de service coopération, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
Ivan Dedessus-le-Moustier, chargé de coopération, Conseil régional Rhône-Alpes
Toussaint Caradec, chargé de mission, DAECT, MAEE
Jean Mordrel, délégué régional, Agronomes et Vétérinaires sans Frontières
Vincent Dussaux, chargé de programme, pS-Eau
Françoise Coutou, Nazarena France